



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 – @ : secretariat@artois.fff.fr



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

→ Le **SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 6 SEPTEMBRE 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 13 SEPTEMBRE 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 20 SEPTEMBRE 2020**, y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission
Bernard DEJARDIN.**



FORMATION ARBITRES

Le District Artois prévoit 3 formations de candidats « arbitres ».

La première session se déroulera les **26 septembre – 3 octobre et 10 octobre.**

Les inscriptions sont ouvertes.

Pour informations et renseignements complémentaires, veuillez consulter notre site.

Le Responsable « formation »

Jean Pierre JANNOT



PRECISIONS DE LA « HOTLINE FFF » **SUR LE PROTOCOLE DE REPRISE**

TERRAINS SANS TRIBUNES

Le Haut Conseil de la Santé Publique a émis un avis favorable à la présence de spectateurs debout autour du terrain dans le respect de la distanciation et du port obligatoire du masque.

La collectivité locale peut, par arrêté municipal » prendre toute mesure allant de l'interdiction à la limitation du nombre de personnes.

REPORT DE MATCH

Il faut impérativement une attestation du médecin indiquant qu'il y a au moins 4 cas de COVID sur 8 jours glissants au sein du club ; en outre le club doit justifier de l'impossibilité de disposer d'au moins 13 joueurs dans la catégorie.

ARRETE MUNICIPAL LIE AU COVID ET INTERDISANT UN MATCH

Sauf inversion si elle est possible, le match de coupe de France ne peut pas être reporté et dans un tel cas l'équipe est éliminée.

POUVOIRS DE L'ARBITRE :

L'arbitre n'a pas le pouvoir d'arrêter ou de remettre un match pour non-respect du protocole.

PORT DU MASQUE

Toutes les personnes entrant dans le stade doivent être masquées y compris les joueurs, arbitres et officiels

VESTIAIRES INTERDITS

Les joueurs se changent à l'extérieur ou arrivent en tenue. Dans tous les cas le match a lieu.

Pour toutes précisions complémentaires il est recommandé de lire (ou de relire) le protocole de reprise qui vous a été communiqué sur le site du district.

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COVID 19

A l'occasion du 1^{er} tour de la **Coupe de France**, 77 terrains du district et 154 clubs étaient concernés par la reprise. Au vu de certaines photos sur les réseaux sociaux et à la lueur de remontées de dirigeants présents sur les stades, il semble que dans de nombreuses enceintes les mesures sanitaires préconisées, et notamment le port du masque et le regroupement de plus de 10 spectateurs n'aient pas été respectées ou ne l'ont été que partiellement.

Dimanche prochain, d'autres terrains et de nombreux clubs seront concernés par les **coupes de France** et **d'Artois**. Il importe que chacun prenne conscience qu'il en va de la poursuite de la saison si des foyers infectieux étaient découverts à la suite de matches, sachant que, par ailleurs, les préfets et les maires pourraient aussi prendre des mesures plus drastiques.

Le Président du District
Jean Louis GAMELIN

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION DES JEUNES

POINT DES ENGAGEMENTS 2020/2021 (Mise à jour au 30 août 2020)

Mise à jour suite :

- à la date butoir du 21 août 2020 pour retrait ou désistement
- à la suppression des **U17 D1** du fait que le nombre de 8 équipes engagées n'est pas atteint.

Tout retrait ou désistement à compter du 25 août 2020 est considéré comme FORFAIT GENERAL.

U14 D1 - 13 engagés

R.A.S.

U15 Niveau 1 - 25 engagés

R.A.S.

U15 Niveau 2 - 68 engagés

Retrait US HEUCHIN/LISBOURG – NORRENT FONTES/ESTREE BLANCHE
L'AS LYSSOIS et le SC ARTESIEN ne s'engagent pas.

U16 - 33 engagés

Lire Entente BOIS BERNARD/ACHEVILLE
Rajout d'ARLEUX/NEUVIREUILGAVRELLE

U18 Niveau 1 - 33 engagés

Retrait AS BBV

U18 Niveau 2 - 54 engagés

Rajout FC CAMBLAIN
Retrait UAS HARNES (b)
Lire RC LABOURSE au lieu d'Entente LABOURSE-VERQUIGNEUL

U15 à 8 - 23 engagés

Rajout US HEUCHIN/LISBOURG – EC MAZINGARBE – NORRENT FONTES/ESTREE BLANCHE

Pour la Commission Jeunes

Pascal WATEL



COMMISSION CALENDRIERS FEMININS

COMPOSITION DES GROUPES SENIORS FEMININES D1F – Mise à jour

ENTENTE AJ ARTOIS/BAPAUME AS/MONCHY US – Dimanche 10 heures – Stade de l'Abbaye à BOIRY
SAINTE RICTRUDE

US BEUVRY (2) – Dimanche 10 heures – Stade Léo Lagrange à BEUVRY

US BIACHE – Dimanche à 12h30 – Stade Bernard Leroy à BIACHE

ES BOIS BERNARD – Dimanche 10 heures – Stade Municipal à BOIS BERNARD

FCF HENIN (2) – Dimanche 11 heures – Terrain N°2 synthétique Henry Noch à HENIN

RC LENS (3) – Dimanche 10 heures – Stade Pierre Bolle à ARRAS

OLYMPIQUE LIEVIN – Dimanche 10 heures – Stade Michel Benezit 3 à LIEVIN

US NOYELLES sous LENS – Dimanche 10 heures – Complexe Sportif Léo Lagrange à NOYELLES sous LENS

US ROUVROY – Dimanche 10 heures – Stade Eric Sikora à ROUVROY

ENTENTE SOUCHEZ/NEUVILLE – Dimanche 10 heures – Stade Roger Verdier à SOUCHEZ

ES VENDIN – Dimanche 10 heures – Stade Léo Lagrange à VENDIN le VIEIL

US VERMELLES – Dimanche 13 heures – Synthétique du Stade Léo Lagrange à VERMELLES

La Présidente de la Commission
Evelyne BAUDUIN



INFORMATIONS aux CLUBS

Les vestiaires de la Salle Philippe HELLE étant toujours en travaux et afin de respecter les règles sanitaires, le **FC RICHEBOURG** nous informe, que **toutes les équipes se changeront à la Salle Polyvalente Léon DEKEUWER.**



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

CLUBS AUTORISES A UTILISER UN OU DEUX JOUEURS MUTES SUPPLEMENTAIRES POUR LA SAISON 2020/2021

Conformément à 'Article 45 du Statut de l'Arbitrage, les clubs indiqués ci-dessous sont autorisés à aligner un ou deux joueurs mutés supplémentaires titulaires d'une licence « mutation » à placer dans les équipes désignées. Cette mutation est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.

<i>Clubs</i>	<i>2 Joueurs Mutés Supplémentaires</i>	<i>1 Joueur Muté Supplémentaire</i>	<i>1 Joueur Muté Supplémentaire</i>
US ABLAIN		Seniors D4	
US ANNEZIN		Seniors D3	
SC AUBIGNY/SAVY		Seniors D5	
AS COURRIERES		Seniors D3	Seniors D6
AAE DOURGES	Seniors D3		
JF GUARBEQUE		Seniors D5	
OLYMPIQUE HENIN		Seniors D3	
FC HERSIN		Seniors D3	
RC LABOURSE		Seniors D1	Seniors D2
USA LIEVIN		Seniors D1	Seniors D4
FC LILLERS		Seniors FR1	Seniors D3
FC LA ROUPIE	Seniors D4		
US MONCHY AU BOIS		Seniors D3	
AS SAILLY LABOURSE		Seniors D3	
ES SAINT LAURENT		Seniors D1	
ES VENDIN		Seniors D3	
Pour Info CLUBS EVOLUANT EN LIGUE AYANT des MUTES SUPPLEMENTAIRES			
STADE BETHUNE	Seniors R1		
CAR. BILLY MONTIGNY		Seniors R3	Seniors D3
ES BULLY	Seniors R2		
USSM LOOS	Seniors D2		
US NOEUX LES MINES		Seniors R1	Seniors D2
ASSB OIGNIES		Seniors R2	
US ST POL/TERNOISE		U18 R2	
US VERMELLES	U14 (Ligue)		
SCPP WINGLES		Seniors D4	

**Le Président de la Commission
Daniel SION.**

**Le Secrétaire de la Commission
André SOJKA.**



COUPES U18 et U15

REUNION DU MARDI 25 AOUT 2020

Présents : Alain DELHAYE – Nicolas OBAL – Marc TINCHON

Excusés : Jean Baptiste BEAUVENTRE – Raymond BRICE – Jean Bernard LEDUC – Pascal WATTEL

ELABORATION des 1ers tours de Coupes ARTOIS

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end **des 12 et 13 septembre 2020** sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

U18

Coupe GAMBARDELLA (1er tour) :

30 rencontres programmées - 4 exempts (FA ARRAS – FC AUCHEL – ESD ISBERGUES – SC SAINT NICOLAS)

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (1er tour): 82 clubs engagés

14 rencontres programmées - 54 qualifiés en Coupe GAMBARDELLA.

U15

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (1er tour) : 87 clubs engagés

43 rencontres programmées - 1 exempt : OLYMPIQUE LIEVIN.

RAPPEL de POINTS IMPORTANTS des REGLEMENTS

Coupe GAMBARDELLA (U18) du 1er au 5ème tour (Finales régionales)

> Toute DEMANDE ou RECLAMATION est à formuler auprès de la LIGUE qui gère les 5 premiers tours.

> Joueurs autorisés : Pour la participation des U16, un message va paraître sur le site de la Ligue concernant le surclassement ou le double surclassement.

POINT des ENGAGEMENTS dans les COUPES ARTOIS (Mise à jour)

RAPPEL : ENGAGEMENT OBLIGATOIRE

Les Clubs repris à la suite sont engagés d'office.

Les droits d'engagement seront prélevés sur leur compte-club.

Les clubs engagés en U16 ne peuvent participer à la Coupe ARTOIS U18.

U18 Challenge Daniel DRAMEZ

CS AVION (b) – FC CAMBLAIN – JS ECOURT – US GIVENCHY/NEUVILLE – FC LA COUTURE – FC MERICOURT – AC NOYELLES GODAULT -

U15 Challenge Raymond BRICE

FC CAMBLAIN (U14) – FC BREBIERES /IEL les ESQUERCHIN. – FC LA COUTURE – AFC LIBERCOURT – FC MERICOURT

U15 à 8

AFCLL BETHUNE – US HEUCHIN/LISBOURG – DR LAMBRES – USO LENS – COS MARLES (b) – EC MAZINGARBE – FC MERICOURT (b) – AS NEUVIREUIL/GAVRELLE – NORRENT/FONTES/ESTREE BLANCHE

POINT des ENGAGEMENTS dans les Coupes SECONDAIRES

Ces coupes sont réservées aux clubs engagés dans les **niveaux 2 des catégories U18 et U15.**

Les clubs repris à la suite ne sont pas engagés dans la Coupe concernée.

Ces clubs ont jusqu'au **Vendredi 11 septembre 2020 au plus tard** pour réparer cet oubli (ATTENTION : Il n'y aura plus de relance).

Coupe Philippe LEBAS (U18)

AFCLL BETHUNE – JS ECOURT – GIVENCHY/NEUVILLE – AG GRENAY – US GRENAY – FC MERICOURT – AC NOYELLES GODAULT – AS VALLEE TERNOISE – AEP VERDREL -.

Coupe Gaston POUILLY (U15)

OF ARRAS – US BIACHE (b) – FC BREBIERES /IZEL – ESD ISBERGUES (b) – FC LA COUTURE – US LESTREM – FC MERICOURT – US RIVIERE -

Coupe du TERNOIS U18

AS FREVENT.

Coupe du TERNOIS U15

US PAS en ARTOIS – US RIVIERE

ENGAGEMENT PAS pris en COMPTE (PAS d'EQUIPE du NIVEAU CONCERNE)

(Droits d'engagement à rembourser)

U18 Coupe Philippe LEBAS

FC AUCHEL – US CHTS AVION – FC AVION REPUBLIQUE – AS BBV – AS BARLIN – AS BEAURAINS – US BEUVRY – AS BREBIERES – USO BRUAY – AAE DOURGES – JS ECOURT – UAS HARNES – OLYMPIQUE HENIN – STADE HENIN – US HOUDAIN – CS LIEVIN DIANA – USSM LOOS – AS VIOLAINES -.

U15 Coupe Gaston POUILLY

FC AUCHEL – US BILLY BERCLAU – USO BRUAY – ES BULLY – AAE DOURGES – STADE HENIN – CS LIEVIN DIANA – US NOEUX – ES SAINT LAURENT

Coupe du TERNOIS U18 → (Hors zone géographique)

US GRENAY – ES HAINES – AS MAROEUIL/HABARCQ – AEP VERDREL -

Coupe du TERNOIS U15

ES HAINES (*Hors zone géographique*) – US HEUCHIN/LISBOURG (U15 à 8) – US SAINT POL (Niveau 1)

CALENDRIER des PROCHAINES JOURNEES des COUPES (jusqu'à la trêve)

26 et 27 septembre 2020 :

Coupe GAMBARDELLA (2ème tour) - 17 rencontres programmées

Coupes ARTOIS U18 et U15 (2ème tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (1er tour)

10 et 11 octobre 2020 :

Coupe GAMBARDELLA (3ème tour) - Reste 17 qualifiés

Coupes ARTOIS U18 et U15 (3ème tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (2ème tour)

24 et 25 octobre 2020 :

Coupes ARTOIS U18 et U15 (4ème tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (3ème tour)

1ER novembre 2020 :

Coupe GAMBARDELLA (4ème tour)

7 et 8 novembre 2020 :

Coupes ARTOIS U18 et U15 (5ème tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (4ème tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (1er tour)

11 novembre 2020 :

Coupe GAMBARDELLA (5ème tour – Finales Régionales)

12 et 13 décembre 2020 :

Coupes ARTOIS U18 et U15 (Matches remis)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (Matches remis)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (2ème tour)

DIVERS

RAPPEL :

Toute demande de DEROGATION doit parvenir au District AVANT les tirages au sort du tour suivant soit (*dans les 48 heures après la rencontre*). Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé.

Le Président de la Commission
Marc TINCHON.



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

SEMAINE DU 24 AU 30 AOUT - ADDITIF

29 aout

ES SAINT LAURENT

U14

SEMAINE DU 31 AOUT AU 6 SEPTEMBRE

5 septembre

CS DIANA LIEVIN

U13 – U11

5 septembre

USO MEURCHIN

U10/U11 – U12/U13

5 septembre

US VERMELLES

U13F

5 septembre

ES LAVENTIE

U10/U11 – U12/U13